Pardon des excès, c'est rendu dans la matinée du Palais-Bourbon chez M. Meyer, bâtonnier. M. Barbour, ainsi que plusieurs de nos confrères l'ont annoncé déjà, est l'objet d'une plainte qu'a déposée contre lui M. Jules Auffray, avocat à la Cour d'appel.

Le conseil de l'ordre étant saisi de cette affaire, M. François Auffray et M. Barbour se tiennent dans une extrême réserve, malgré le récit que plusieurs de nos confrères en fait de ces incidents.

En toute autre circonstance, nous dit M. François Auffray, je me serais peut-être prêté à montrer combien tous les renseignements publiés par les journaux sont inexacts et mensongers.

Mais l'affaire étant en ce moment soumise au conseil de l'ordre, la discrétion le plus absolue m'est imposée autant par les règles de ma profession que par les bienséances.

Mais le récit de cet incident nous a été donné par un membre du barreau très lié avec M. François Auffray. Voici ce récit :

Une lettre fut remise chez M. François Auffray, 71, *rue des Saint-Pères. L'enveloppe portait cette simple inscription : « M. Jules Auffray ». Or, M. Auffray a un fils qui s'appelle Jacques. Il lui tendit la lettre : « Jiano, c'est pour toi ! » Le jeune homme l'ouvrit et la rendit à son père : « Mais non, elle est pour toi ! »*

M. François Auffray lut alors cette lettre, qui était signée de M. du Paty du Clam. Celui-ci invoquait le souvenir d'anciennes relations de collègue pour demander à M. Jules Auffray de l'aider à introduire dans la salle d'audience de la Cour d'assises des officiers en civil qui applaudiraient aux siens endroits.

M. François Auffray fut surpris d'une pareille lettre. Elle lui parut d'une telle gravité, qu'il estima devoir prévenir conseil, avant tout, d'un membre éclaire du barreau, et il alla demander son avis à M. Barbour, Celui-ci, après avoir examiné s'il ne convenait pas d'envoyer ce document au président de la Cour d'assises, craignit d'être accusé d'avoir voulu influencer le jury et conseilla à M. François Auffray d'aller la remettre, avec lui, au garde des sceaux. Tous deux, en effet, se rendirent chez M. Millerand et lui communiquèrent la lettre de M. du Paty du Clam.

Entre cette lettre fut remise par M. Barbour, sous pli recommandé, à son vrai destinataire, M. Jules Auffray, 63, rue d'Assas. Mais ni M. Barbour, ni M. François Auffray ne tirent mot de l'affaire. Le ministre de la justice était saisi et ils crurent devoir se taire eux-mêmes, attendant les événements.

Trois jours après on annonce chez M. François Auffray, toujours par voie de cette erreur malheureuse, on annonce le général Gonse et M. Auffray capitaine du général.

Pardon, mon général, dit l'avocat, je ne veux pas qu'il y ait erreur de personne. Elles vous bien sûr d'être chez M. François Auffray?

— M. Jules Auffray, répondit le général Gonse.

— Mais non! Je suis M. François Auffray... M. Jules Auffray habite rue d'Assas!

Le général s'excuse, dit qu'en effet il souhaite voir M. Jules Auffray et prie son interlocuteur de lui donner son adresse exacte. Puis il sort en remerciant.

Comment l'affaire fut-elle ébruitée? On l'ignore.

M. François Auffray a bien pris une copie de la lettre, mais n'en a pas plus parlé que M. Barbour. Mais M. Jules Auffray, en recevant d'abord ce papier déjà ouvert, puis, trois jours après la visite du général Gonse qui venait chercher la réponse à cette lettre, M. Jules Auffray comprit l'erreur, accusa M. François Auffray et M. Barbour de manœuvres coupables, et porta plainte.

Un rédacteur de l'Agence Nationale a vu cet après-midi M. Meyer, bâtonnier de l'Ordre des avocats qui lui a fait la déclaration suivante :

Il faut se garder de partir en guerre sur des choses aussi graves. Des conjectures quelconques risquaient d'être fausses de tous points.

Je crois pouvoir vous assurer que dès deux ou trois jours l'on n'entendra plus parler de cette malheureuse petite affaire qui, en ce qui me concerne, m'a causé beaucoup de souci et, j'ose le croire, beaucoup de tracas tout ensemble. Mais, d'ici peu, je vous le répète, la tranquillité sera accomplète.

Le lieutenant-colonel Picquart

Départ du mont Valérien

Le lieutenant-colonel Picquart a quitté, hier soir, à cinq heures, le mont Valérien.

Nous l'avons rencontré à la gare de Suresnes au moment où il se disposait à rentrer à Paris. Il n'a stationné que quelques instants dans la salle d'attente, où on le présente à cette réunion inattendue par aucun des voyageurs, très nombreux cependant à cette heure de la journée. Il portait sa valise à la main et, sous son bras, une volumineuse serviette, bourrée sans doute de papiers et de documents.

Il ne nous aurait point déjà engagé la conversation avec M. le colonel Picquart pour savoir quels sont ses projets d'avenir et quelle suite il compte donner aux incidents qui se sont produits au cours de ces dépositions successives à la cour d'assises.

Mais, dès les premiers mots, l'ancier officier nous a fait comprendre, fort courtoisement, *d'ailleurs, qu'il désirait se tenir, pour l'instant, à la plus stricte réserve.*

Un groupe de jeunes étudiants, licenciés lettres et en droit, ayant envoyé au colonel Picquart l'adresse suivante :

Les soussignés adressent à M. le colonel Picquart l'expression de leur vive sympathie pour sa personne et de leur profonde admiration pour son attitude de dignité, de modestie et de bravoure.

M. Picquart vient de répondre à cette adresse par la lettre suivante :

Cher monsieur,

Je suis vivement touché du témoignage de sympathie que vous et un certain nombre de vos amis m'avez fait parvenir.

Comme votre adresse figure seule au bas de la lettre, il m'est impossible de remercier tous ces messieurs individuellement. Je vous serais reconnaissant de leur dire qu'ils sont pour moi de vaillants amis.

Je n'arrête pas la marche de la vérité, et si quelques-uns tombent meurtris en lui frayant un passage au milieu d'une foule aveugle... que voulez-vous ?

Je crois qu'aux blessures valent bien celles du champ de bataille.

Cordialement à vous.

G. PICQUART.

DUEL

entre les colonels Picquart et Henry

Paris, 28 février. — *Le bruit court qu'une rencontre aurait lieu demain matin entre le lieutenant-colonel Picquart et le lieutenant-colonel Henry; mais comme on garde le plus grand secret, il est impossible d'avoir confirmation de ce bruit.*

Chez M. Grimaux

Un de nos confrères du *Rappel* s'est rendu chez M. Grimaux, l'illustre chimiste, révoqué de ses fonctions de professeur à l'École polytechnique qu'il remplissait depuis trente-trois ans et qui lui pourra le consoler mais pour le féliciter de n'en rouir.

Nous l'avons surpris en son cabinet de travail, cherchant dans son fichier, contenant 7000 fiches, des définitions, et nous faisant entendre, plus d'une calme et placide sérénité, ces réconfortantes et belles paroles :

« C'est par une note insérée dans le *Temps* que j'ai connu la nouvelle de ma mise en cause, ou pour mieux parler, de ma révocation. Je ne saurais à la rigueur de cet arrêt des mots de haine et de colère contre ceux qui me frappent si brutalement ! Non, car je sentais aussi pour le ministre qui, de mon ancienne qui a toujours fui les occasions de réclame et de scandale.

Je devrai donc signer de moi-même en gardant le silence, mais laissant à l'impartialité de mes confrères le soin de faire connaître mon cas au public. Mais, pour ne pas vous faire attendre, je vous dirai que j'ai reçu, ce matin, de la part de mes collègues, une lettre de sympathie, dont je vous lirai le texte. Vous discuterez, vous, mes amis, mes collègues, mes élèves, mais vous ne pourrez pas vous empêcher de vous dire que, si j'ai été frappé, j'ai été frappé par des hommes qui, du moins, ne m'ont pas frappé dans le dos